



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013

# Formation AFGSU SSE Module 5, Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

En 2025 :  
1 Formation  
7 Participants  
Satisfaction : 9.89/10  
Taux de réussite : 100%



**Durée : 1 journée soit 7h en présentiel**

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Le 09 octobre 2026



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif : 200€/participant**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe  
pédagogique du CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour  
recevoir des personnes en situation de  
handicap.

Les formations ne sont en revanche  
pas toutes accessibles à l'ensemble du  
public : contactez-nous pour connaître  
les conditions et possibilités d'accueil  
en fonction de votre handicap

**Législation / Recommandations**

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Guide Méthodologique Plan gestion  
tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

**Public concerné :** Personnels et professionnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique, ou les personnels souhaitant l'intégrer. Conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

**Pré requis :** Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

**Objectif :** Acquérir les connaissances nécessaires et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises actuelles.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuel,
- Apprendre à mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence,
- Caractériser les risques liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels,
- Identifier et maîtriser les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement en fonction des différents risques,
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination,
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection NRC.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Mise en situations pratiques,
- Apprentissage de l'utilisation des tenues de protection,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC sera remise au candidat, valable 1 an.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

**Téléchargez le livret d'accueil**



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 05/06/2026